

Annexe 4 : Capacités techniques et financières

Capacités techniques :

Jeannick Grondin a repris l'élevage en 2010 après y avoir travaillé 17 ans en tant que salarié. Le quota de production de 60 truies est resté alors inchangé. M. Grondin est titulaire d'un VAE pour son brevet professionnel agricole.

Le suivi technique de l'atelier porcin est assuré par les conseillers techniques de la CPPR, notamment de son technicien de secteur qui réalise des visites régulières.

L'exploitant suit les résultats technico-économiques du troupeau en réalisant la Gestion Technico-Economique (GTE) auprès de la CPPR et la Gestion du Troupeau de Truies (GTTT) auprès de la Chambre de l'Agriculture.

Le suivi sanitaire des porcs est effectué par la clinique vétérinaire VETORUN.

Capacités financières :

Jeannick Grondin fait tenir la comptabilité de son exploitation par un centre de gestion CER.

Pour la réalisation de son projet, M. Grondin va déposer une demande de financement FEADER.